

Évolution phonétique

André Basset

DANS **ÉTUDES ET DOCUMENTS BERBÈRES 2004/1 N° 22**, PAGES 141 À 149
ÉDITIONS **LA BOITE À DOCUMENTS**

ISSN 0295-5245

DOI 10.3917/edb.022.0141

Date de mise en ligne : 19/07/2022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-etudes-et-documents-berberes-2004-1-page-141?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Boite à Documents.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

ÉVOLUTION PHONÉTIQUE

par
André Basset

L'évolution phonétique peut être inconditionnée ou conditionnée.

Nous considérons que l'évolution phonétique est inconditionnée quand elle est provoquée par les qualités mêmes du son sans influence d'un voisin ou de la position. Nous considérons que l'évolution phonétique est conditionnée quand elle est provoquée par la position ou l'action d'un son voisin.

I. ÉVOLUTION PHONÉTIQUE INCONDITIONNÉE

Le Berbère offre une série assez nombreuse de faits :

1) *z, w, g en Ahaggar*. Dans ce parler tout *z* bref et non emphatique aboutit régulièrement à *h*. Les exemples abondent : par exemple *tih* de *tizi*, « col », *ih* de *izi* « mouche », etc. Le même phénomène se reproduit dans quelques exemples pour *w*, par exemple *eh* de « boucher » et aussi *tahort* de *tawwurt* « porte ». Dans ce dernier cas l'évolution concerne non seulement un son bref, mais aussi un son long comme dans *azzel* devenu *ahel* « courir ». L'évolution de *w* à *h* paraît avoir été relevée dans d'autres parlers encore pour le même exemple, ainsi qu'en témoigne le nom du loquet au Chenoua.

Enfin, il semble bien qu'il y ait au moins un exemple de *h* résidu de *g* dans Ahaggar *ihadar* « aigle », en regard d'*igider*. Dans les trois cas il y a un même phénomène qui consiste dans la perte de l'articulation avec, pour simple résidu, un souffle sonore.

2) Les liquides. *l* bref tend, dans certains parlers, vers *r* ou une sifflante, ou même une chuintante toujours sonore. Le fait a été noté dans le Moyen Atlas et dans le Rif : nous avons pu l'observer nous-mêmes dans ces deux régions et en outre en Kabylie. Il existe aussi d'ailleurs ainsi qu'en témoignent certaines notations où il n'a pas été reconnu : ainsi pour Ouargla, Biarney a donné sous une racine *r z r*, un verbe *rzer* « fermer » qui n'est pas autre chose que *rgel*. On remarquera d'ailleurs que là où *l* tend vers *r* il ne se confond cependant pas

avec *r* comme nous l'avons pu éprouver nous-mêmes dans le Moyen-Atlas et comme on peut en faire aisément l'expérience dans certaines régions avec *tisila* « sandales » et *tisira* « meules ». *L* long comme nous le verrons tout à l'heure résiste mieux à la tendance évolutive : mais dans certaines régions, cependant, il évolue lui aussi sans parallélisme absolu avec l'évolution de *l* bref : *l* long tend à la chuintante.

r bref tend vers *a* chez les Tamsaman. Ici encore, il y a perte d'articulation avec, pour seul résidu, l'élément vocalique le plus ouvert : l'on sait d'ailleurs qu'il est possible de prononcer *a* alors que les organes vocaux sont dans la position voulu pour *r*.

3) *Le chuintantisme*. Dans certains parlers *z* tend vers la chuintante sonore et même sourde : parlers touaregs. Ainsi, à Aghar Ghar, la gazelle, *azenked* devient *ajenked* ; plusieurs exemples (voir André Basset sur quelques termes berbères concernant la basse-cour). De façon comparable, *amaziγ* devient, dans certains parlers touaregs au pluriel, *imušaγ*. Le chuintantisme résulte d'un redressement, relèvement du dos de la langue, et si l'on s'explique sans difficulté ce phénomène, on voit moins pourquoi il s'accompagne dans certains cas, d'un assourdissement.

4) *Les sonantes*. Elles sont susceptibles, dans certains cas de tendre vers l'occlusive. Ainsi, *w* passe à la spirante bi-labiale dans *ewer* à Ghadamès, et cette articulation a été encore relevée par M. Beguinot, sauf erreur, pour Sokna. De même, dans le même verbe, en Zenaga, *w* est passé à *m* occlusive nasale. Enfin, quand *w* est long, il passe dans nombre de parlers, en particulier en Kabylie, soit à *bb*, soit à *gg* : *tawwurt* en est un excellent exemple.

De son côté il semble bien que *y* puisse aboutir à *gg*, par exemple dans certaines formes du nom du coq *ayazüd*.

Enfin, en Kabylie, à l'état d'annexion masc. sing., *w* aboutit à *bw* et *y* à *gg*. Il semble bien qu'il s'agisse là de phonétique inconditionnée mais il pourrait y avoir une altération de la préposition *n*.

La tendance des sonantes à l'occlusive est due à une augmentation d'intensité qui, comme nous aurons plusieurs fois l'occasion de le revoir, est elle-même, généralement, fonction de la quantité.

On relèvera encore, parmi les altérations inconditionnées des sonantes, de fréquentes permutations, inexplicables, surtout à l'état vocalique : entre *achenfir* et *achenfur*, entre *tumzin* et *timzin*, sans doute aussi entre *tit* et *tut*, etc.

5) *L'emphase*. Dans un certain nombre de parlers, par exemple dans la partie orientale de la Kabylie, au lieu de *d*, on a *t*, ainsi *aṭad*, *aṭar* et non *aḍad*, *aḍar*. Bien que cet assourdissement ait été particulièrement relevé pour cette emphatique, il se peut qu'il ne faille pas séparer ce phénomène de cas d'assourdissements concernant d'autres sons non emphatiques. Ainsi un verbe signifiant entrer se présente suivant les parlers sous la forme *adef* ou *atef*, et un verbe signifiant reconnaître sous la forme *akez* ou *agez*. Comme nous allons le

voir dans le paragraphe suivant l'on peut admettre qu'en berbère la sonore est faible et la sourde forte: dans ces conditions l'assourdissement que nous constatons ici serait dû à la qualité forte du son dans les parlers en question.

Tous les phénomènes que nous venons d'examiner ont ce caractère commun de n'être pas généraux. Au contraire, les phénomènes suivants concernent l'ensemble des parlers berbères et acquièrent de ce fait une valeur plus considérable. Ce sont :

a) La tendance de *d*, *γ*, *w*, dans les formes verbales à passer à *t*, *q*, *k* quand ils deviennent longs: ainsi *iḍes* «someil» et *eṭtes* «dormir», *ašγun* «corde» et *eqqen* «lier», *wet* «frapper» et *kkat* «frapper habituellement». L'on constate le double phénomène: du passage de la sonante et de la spirante à l'occlusive, et surtout l'assourdissement même pour *w*, contrairement à ce qui se passe pour *tawwurt*. Il s'agit là visiblement de phénomènes provoqués par l'intensité conséquence de l'allongement. Ajoutons d'ailleurs que l'on ne trouvera jamais en berbère de façon normale un *γ* ou un *ḍ* long. Toutes les notations qui vont à l'encontre de cette loi sont suspectes.

b) Si l'on considère les labiales, les dentales et les post-palatales, on s'aperçoit que dans la moitié au moins des parlers berbères, ces sons, quand ils sont brefs, tendent à devenir spirants. C'est là un phénomène fondamental dans la phonétique berbère. Les caractères principaux de cette évolution sont les suivants: il n'y a pas seulement deux positions du son: une position occlusive et une position spirante, mais bien, pour chacune des séries, une gamme avec une infinité de positions intermédiaires que révèle l'enquête. De là, quand on veut obtenir une notation phonétique aussi précise que celle que l'oreille est à même de relever, la multiplication des diacrités et l'incessante création de signes nouveaux pour rendre de nouvelles nuances du son. Si l'on considère la gamme post-palatale pour laquelle la distance matérielle entre le point de départ et le point d'arrivée est infiniment plus considérable que pour la gamme dentale et surtout que pour la gamme labiale, on peut relever au moins trois ou quatre sommets. Soit pour la sourde le *k* occlusif, un *k* semi-occlusif, une spirante très en arrière et pour laquelle le canal vocal est extrêmement étroit, enfin une spirante chuintante dorsale plus en arrière que la nôtre. Dans de rares cas, par exemple à Ouargla, l'évolution aboutit jusqu'à la sifflante (*rzer*): généralement elle s'arrête à cette chuintante plus en arrière que la nôtre. On n'obtiendrait des résultats analogues en considérant la sonore.

Un deuxième caractère est le type progressif de l'évolution. Qu'il s'agisse de la labiale aussi bien que de la dentale et de la post-palatale, quand le son devient spirant, le point d'articulation s'avance. Cette progression n'est pas du tout une nécessité de linguistique générale et d'autres langues présentent des spirantisations régressives.

L'altération des séries dentales et post-palatales n'est pas nécessairement liée. Il existe certains parlers, par exemple ceux du Dahra, où l'évolution des dentales est plus poussée que celle des post-palatales. Inversement dans d'autres parlers, par exemple en touareg, les dentales sont restées occlusives et la gutturale sonore est en voie de spirantisation. En somme, l'on s'aperçoit que les parlers berbères sont géographiquement groupés du point de vue de ces évolutions phonétiques : au sud-ouest de la Berbérie, dans la Tachelhit, ce sont les parlers occlusifs par exemple dans lesquels la dentale comme la post-palatale sont occlusives. Les parlers sahariens, Mzab comme Ahaggar, et ceux des oasis orientales ont un système dental occlusif et un système post-palatal à tendance spirante. Enfin, ceux du nord et du nord-ouest sont à tendance nettement spirante.

Si l'on considère les classements de parlers berbères qui ont été faits il y a quelques années déjà, l'on s'aperçoit qu'ils sont fondés sur ces caractères phonétiques des parlers. C'est là cependant un critère de classification qui, en dépit de la façon dont les faits se présentent, ne saurait être sérieusement retenus autrement que comme un critère accessoire. Il ne faut pas oublier en effet que la parenté linguistique ne peut se prouver que par l'étude de la morphologie : le seul critère sérieux ne saurait donc être qu'un critère morphologique. Or, si, dans une certaine mesure, le classement phonétique des parlers coïncide avec le classement morphologique, ainsi les parlers occlusifs de la Tachelhit sont en même temps des parlers à la morphologie nettement conservatrice, il n'en est pas toujours de même ; et les parlers de la Grande Kabylie qui, eux aussi, du point de vue morphologique sont nettement conservateurs, sont, en matière de phonétique, à tendance spirante.

Les causes de l'évolution spontanée. Pour articuler une occlusive il importe de faire complètement les mouvements articulatoires de la plus grande ouverture à la plus grande fermeture. Au contraire, pour une spirante, le déplacement que comporte ces mouvements est beaucoup plus limité. Ni fermeture extrême, ni ouverture extrême. Tous les sons restent groupés autour d'une position médiane. L'altération des occlusives s'accompagnent d'ailleurs d'une fermeture de la voyelle la plus ouverte. En somme, il s'agit d'un phénomène de paresse articulatoire.

II. ÉVOLUTION PHONÉTIQUE CONDITIONNÉE

L'évolution conditionnée peut être déterminée soit par l'action d'un autre son, soit par la position.

Position :

a) *Finale absolue de mot*. Un son en finale absolue de mot se trouve dans une

position critique. Il est exposé, entre autres, à l'assourdissement : ainsi en berbère, la désinence la 1^{re} pers. sing. γ , devient h dans un certain nombre de parlers (Seghrouchen) : le phénomène est bien connu en linguistique générale ; les cordes vocales cessent trop tôt de vibrer.

b) *À la nasalisation* : ainsi en berbère, *a*, *i* en finale absolue, au lieu de se terminer brusquement, sont suivis de résonances nasales : par exemple *ta γ ma*, *imi*, *timmi* dans de nombreux parlers kabyles, d'après des notions personnelles : c'est encore un phénomène bien connu en linguistique générale : le voile du palais est abaissé prématurément.

À l'abrègement : dans un certain nombre de mots tels que *i γ il*, pl. *i γ allen*, *afus*, pl. *ifassen*, à une consonne longue au pluriel, non en finale absolue, *ll*, *ss*, répond au singulier, en finale absolue, une consonne qui paraît bien être brève : *l*, *s*. Peut-être s'agit-il là d'un phénomène de morphologie, peut-être s'agit-il aussi du phénomène phonétique bien connu en linguistique générale, d'abrègement en finale absolue. Quoiqu'il en soit d'ailleurs des exemples précédents, nous avons pu observer combien dans nombre de parlers, kabyles, la désinence *n* du pluriel, qui se trouve en finale absolue, est extrêmement brève et sensible seulement à une audition attentive : le cas n'est certainement pas isolé l'on voudrait pour preuve que les nombreuses finales qui manquent dans les notations de personnes peu exercées au berbère comme l'étaient les premiers voyageurs ou le sont encore maintenant, fréquemment, ethnographes et sociologues : c'est encore un phénomène bien connu en linguistique générale que celui qui réduit une consonne en finale absolue à la seule implosion.

c) *Formation de groupe*. L'on sait qu'il y a une impossibilité matérielle à prononcer un nombre trop considérable de consonnes de suite, et que même dans certaines langues, la gêne peut commencer dès le groupe de deux consonnes. Les remèdes employés sont les suivants : ou bien la production d'une voyelle (épenthèse vocalique) ou bien la réduction du groupe consonantique.

Épenthèse vocalique. Elle peut être interne et disjoindre le groupe de consonnes : par exemple l'espagnol *kasar* de *ksar* ; – elle peut être appuyante en initiale : par exemple le français *échelle*, *escalier* de *scala* ; – en finale, par exemple fr. *père* de *patrem*.

Réduction du groupe consonantique. Si le groupe consonantique n'est constitué que par deux consonnes, l'on s'aperçoit que la première est beaucoup plus menacée que la seconde : de l'appuyante et de l'appuyée, c'est l'appuyante qui tend à tomber. Quand le groupe est constitué par trois consonnes, c'est la médiane qui est la plus fragile, puis l'appuyante. Ceci tient à ce que, dans un cas de prononciation difficile, les organes préparent par avance les mouvements nécessaires pour l'articulation des sons et c'est ainsi que la préparation des mouvements nécessaires pour l'articulation de l'appuyée se fait au détriment de l'appuyante.

On signalera encore le cas particulier suivant : parfois, les deux sons consonantiques en contact dégagent une épenthèse consonantique qui les sépare. Ainsi *nr* aboutit à *mbr* dans *chambre* de *caméra*, ou encore à *ndr* dans grec *andres* de *anres*.

En berbère, l'on n'a point relevé encore semble-t-il d'exemples d'épenthèse consonantiques. Ceux de réduction de groupes consonantiques sont extrêmement rares. On signalera encore la réduction probable de sonante, deuxième élément de diphtongue comme dans *aren* de *ayren*. C'est qu'en effet, si le berbère, en raison même du jeu de sa morphologie, connaît très fréquemment les groupes de consonnes même ceux supérieurs à deux consonnes, il use très largement du procédé qui consiste à les dissocier par l'intercalation d'une ou plusieurs voyelles furtives, autant qu'il en sera nécessaire. Ce phénomène a pour résultat d'assurer une très grande stabilité aux consonnes berbères. Il en résulte par ailleurs que la structure syllabique sera essentiellement variable de mot à mot issus d'une même racine.

d) *La rupture d'hiatus*. L'on sait qu'il y a une quasi impossibilité à prononcer de suite deux voyelles identiques, et qu'il y a une certaine gêne à faire se suivre également deux voyelles qui n'ont pourtant pas le même timbre et par suite, le même degré d'ouverture. De là, le double remède suivant :

Création d'une épenthèse consonantique. Que le son choisi le soit pour ses qualités phonétiques, ou par analogie : c'est un procédé bien connu en linguistique générale : le français en offre des exemples, par exemple dans « *a-t-on dit* » : le berbère emploie couramment ce procédé, par exemple dans « *innayas* ».

e) *Élision*. Procédé encore plus employé peut-être, du moins en français qui l'a largement appliqué, par exemple à l'article. L'on en trouve également des exemples en berbère où l'on dit *inasen* au lieu de *iniasen* « dis-leur ».

Action d'un autre son. Les sons agissent les uns sur les autres. Cette action se produit non seulement quand les sons sont en contact immédiat, mais encore à distance.

Cette action apparaît soit sous la forme d'une assimilation, soit sous celle d'une dissimilation.

f) *Assimilation*. L'assimilation peut-être complète ou partielle. Complète, l'un des deux sons ramène l'autre à lui-même ; partielle, il ne modifie chez l'autre qu'une ou plusieurs de ses qualités, le premier son n'étant pas entièrement ramené au second : *ezzeγ* de *ezdeγ* nous donne un exemple d'assimilation totale ; *tamezzuħt* de *tamezzuγt*, d'assimilation partielle.

L'assimilation peut porter :

– sur le point d'articulation, ainsi *šeksem* de *seksem* ; en particulier sur le phénomène de l'emphase : emphatisation des voyelles au contact des consonnes, emphatiques, *aḍaḍ* de *aḍad*, etc. ;

– sur le degré d'ouverture : *ezzeγ* de *ezdeγ* ;

– sur la sonorité : *-ħt* de *-γt* : pl. *timezzaγ*, mais sing. *tamezzuħt*, *zenz* de *senz*.

Les exemples précédents d'assimilation sont simples en ce sens que l'un des deux sons seulement est modifié et que l'autre, modifiant, ne change pas. Au contraire, dans les exemples suivants il y a action réciproque des sons l'un sur l'autre ; c'est ce qui se produit dans le passage du groupe *-sk-* à *-šš-* par exemple dans *išš* de *isk* « la corne » ou *iššer* de *isker* « l'ongle » ; ou encore dans le passage du groupe *-lt* à *-tšš* dans le Rif ou encore dans le passage du groupe *zg* à *jj* dans *ajjer*.

L'assimilation est généralement régressive, c'est à dire que des deux sons qui se suivent immédiatement ou non, c'est le premier qui est altéré : ceci s'explique par ce que nous avons déjà dit plus haut de la préparation anticipée de la production son. Mais il arrive parfois aussi, en berbère même, qu'elle soit progressive, c'est à dire que ce soit le second son qui se modifie : ainsi en est-il dans les exemples déjà signalés : *ezzeγ* ou *erru*.

g) *La dissimilation*. La dissimilation est beaucoup plus rare que l'assimilation. Elle a lieu également par contiguïté. Bien que les exemples que nous allons pouvoir en donner soient régressifs, elle peut sans doute être aussi progressive.

Le berbère en offre donc peu d'exemples mais qui sont absolument nets. Ce sont : le passage de *u* à *i* sous l'influence d'un *w* séquent immédiatement ou non dans les verbes du type 52. Ainsi, l'on dit dans nombre de parlers, non pas *uwiγ*, *uwdeγ* mais *iwiγ*, *iwdeγ* ; dans un moins grand nombre de parlers, non pas *turu* mais *tiru* « elle a enfanté ».

III. ENTRAVES À L'ÉVOLUTION

Qu'il s'agisse de phénomènes conditionnés ou inconditionnés, il peut y avoir entrave ou peut-être même déviation de l'évolution.

Phénomènes inconditionnés. Nous avons dit précédemment qu'un son long n'évoluait pas de la même façon qu'un son bref. C'est ainsi que dans l'évolution des labiales, dentales et post-palatales longues, restent des occlusives. En Kabylie toutefois, *t* long passe à la semi occlusive en un stade semble-t-il intermédiaire entre l'occlusive et la spirante inter-dentale. En somme, il n'y aurait pas eu, dans le cas présent, inhibition d'évolution mais simplement ralentissement. Par ailleurs, il serait intéressant de savoir si dans le Rif, l'évolution de *l* bref et de *l* long peuvent être considérés eux aussi comme deux étapes dans un même sens.

Phénomène conditionné. Comme il est naturel, quand *t* est précédé d'une autre antéro linguale qui comporte l'application de la pointe de la langue contre le palais, tel que *n* ou *l*, son évolution est également arrêtée ou ralentie

suivant les parlers. Chose sérieuse, il semble que dans certains parlers on ait relevé la même action de la part de *m* qui ne comporte pas un point d'articulation voisin. *t* suivant les cas reste occlusif ou devient seulement semi-occlusif.

IV. L'ACCENT ET L'ÉVOLUTION PHONÉTIQUE

L'accent peut jouer un rôle considérable dans l'évolution phonétique. Ainsi dans le passage du latin au français, la transformation de la tonalité en intensité a provoqué un renforcement de la syllabe tonique et aussi, de façon qui reste encore obscure, de la syllabe initiale. Il s'en est suivi que seules les voyelles accentuées ont subsisté et que, par contre coup, les voyelles atones ont, pour ainsi dire, toutes disparu. Ainsi les mots latins devenus français tendaient normalement à n'avoir plus que deux centres de syllabes, c'est-à-dire deux syllabes. Première modification profonde. En outre, la disparition des voyelles atones a provoqué la constitution de nombreux groupes de consonnes. Groupes de deux, voire même de trois consonnes; et, comme nous l'avons vu précédemment, ces groupes ne constituant pas des éléments de prononciation facile, ont tendu à se réduire: deuxième transformation profonde. La disparition des atones et la réduction de groupes consonantiques ont provoqué la chute des désinences, c'est à dire des éléments morphologiques du latin. Le français a dû alors se constituer un système morphologique nouveau sur un type différent: troisième modification profonde. Le mot ne comportant plus en lui-même les indications de son emploi: sujet, complément, etc., c'est à la position du mot – c'est à dire la syntaxe – que l'on a recours pour cela. De là à la syntaxe libre du latin dont les mouvements avaient une valeur psychologique et expressive, la substitution d'une syntaxe rigide à valeur grammaticale: quatrième transformation également profonde. On voit donc, par ce raccourci que les profondes transformations du système grammatical dans le passage du latin au français ont en somme pour point de départ, une simple modification de la nature de l'accent. Et inversement, on voit donc à quel point l'accent peut conditionner une évolution phonétique profonde qui entraîne elle-même une évolution morphologique, et à sa suite, une évolution syntaxique.

En berbère, il nous est matériellement impossible de poser le problème. C'est qu'en effet, s'il y a certainement un accent de mot en berbère, nous avons une peine énorme, malgré l'effort qu'ont apporté certains enquêteurs, à repérer et à déterminer cet accent. Les tentatives faites jusqu'ici restent très décevantes. C'est qu'au fond sans doute, l'accent berbère n'a certainement qu'une très faible intensité, et que, dans ces conditions, l'on peut, pour le problème qui nous occupe ici, poser comme hypothèse des plus vraisemblables, qu'il n'a jamais pu déterminer une évolution phonétique.

V. CONCLUSION

Nous avons vu dans les lignes précédentes, qu'une évolution phonétique pouvait provoquer des perturbations profondes dans une langue, rendre les mots méconnaissables, obliger à modifier le système morphologique et syntaxique comme cela a été le cas dans le passage du latin au français.

En berbère, il semble bien d'après ce que nous en pouvons juger à l'heure actuelle ne se produit ni ne s'est produit, et que les évolutions phonétiques qui ne vont qu'exceptionnellement jusqu'à faire disparaître complètement un son, n'ont jamais altéré fondamentalement la constitution du mot.

ANDRÉ BASSET